



Site xxxxxx facturation abusive

Par **jetscan54**, le **31/03/2020** à **17:19**

Bonjour, le 22 mars 2020 je rempli mon panier sur un site de vente en ligne. puis je commence a supprimer les choses inutiles, au premier article supprimé je sent comme une coupure informatique, j'abandonne. lorsque je reprends le jour suivant je me retrouve avec ma commande validée et l'envoi des marchandises en cours. Je n'ai pourtant pas validé ma commande. J'envoie immédiatement une réclamation au site pour annuler cette commande qui me réponds que je ne suis pas au bon bureau de réclamation et me donne une autre adresse, celui ci m'apprends qu'il n'y a pas de fraude et me demande si la commande n'a pas été passée par quelqu'un de mon entourage. je leur reponds que non et ils me disent que le mieux est d'attendre la livraison, incroyable.. D'habitude je passe toujours par yyyyyy mais la, c'est ma CB qui a été débitée, 498€-. Evidemment je vais faire le nécessaire pour obtenir une nouvelle carte. Je n'ai pas eu non plus de demande de confirmation de paiement de la part de ma banque LBP via le certicode celle ci me reponds que suivant les sites on a pas toujours de reception de code de validation. Et Le seul article que j'ai supprime du panier m'a été remboursé. Puis je avoir quand même un recours? Merci pour votre aide.

Par **morobar**, le **01/04/2020** à **18:00**

Bonjour, A ce stade le mieux est de recourir au droit de rétractation, mais vous aurez sur les bras les frais de transport en retour. Mais vous pouvez toujours engager le fer avec le site de vente en question, avec le risque de devoir engager des frais irrécupérables.

Par **jetscan54**, le **03/04/2020** à **18:53**

Bonjour, rnrnmerci pour votre reponse le droit de rétraction n'est il pas de 7 jours ? auquel cas la limite est dépassée. Sinon, coment faudrait il faire ? merci.

Par **morobar**, le **03/04/2020** à **19:32**

14 jours **A PARTIR DE LA LIVRAISON.**